N° 54
MAI JUIN
2023

Le Blainvillois

BLAINVILLE, J'Y VIS BIEN

VILLE DE BLAINVILLE SUR-L'EAU

Édito

Chers Blainvilloises et Blainvillois, il est temps de vous présenter le bilan des comptes 2022 et notre programme de dépenses pour cette année. Vous trouverez, en pages intérieures de ce bulletin, une présentation visuelle du bilan 2022, l'encourt de la dette de notre commune et nos projets pour 2023.

Malgré l'amélioration de notre endettement obtenue grâce à nos efforts et aux renégociations bancaires, il nous faut rester très prudents sur notre charge de fonctionnement de nos services : maîtrise de la masse salariale, réorganisation à l'occasion de chaque départ, redistribution des missions.

Il nous faut également et plus que jamais, faire des économies d'énergie. En effet, contrairement aux particuliers, les collectivités ne bénéficient pas de boucliers tarifaires. Cela pénalise et perturbe lourdement nos budgets : pour 2023, une hausse supérieure à 250.000€ est à prévoir. Pour ce faire, nous lançons plus globalement notre Plan Climat pour Blainville auquel nous souhaitons vous associer. Ses 8 thématiques vous sont présentées dans ce bulletin.

Pour la partie investissement, nous allons terminer la programmation 2022 avec entre autres l'engazonnement du cimetière et l'isolation thermique de l'école Jean JAURES.

Les lotissements du Haut des Places étant quasiment achevés, nous allons lancer le plus gros chantier de l'année 2023 : l'aménagement de la montée du quartier du Haut des Places pour lequel nous sommes en train de choisir les entreprises. Nous avons pu provisionner et faire subventionner suffisamment ce projet pour lancer les travaux. Grâce à celui-ci, nous allons pouvoir mettre en sécurité l'ensemble du quartier : passage en zone à 30 km/h et surtout mise en place d'une voie cyclable sur tout le secteur. L'ensemble des opérations lancées fait l'objet de subventions des différents services de l'État, de la Région et du Conseil Départemental. Nous avons ainsi pu atteindre jusqu'à 80% de subventions sur certaines réalisations.

Sur les autres opérations programmées nous nous réservons toujours la possibilité d'en différer certaines si des programmes d'aide à l'amélioration des performances thermiques des bâtiments publics étaient mis en place comme, par exemple, le subventionnement des réfections de façades ou d'ouvrants.

En ce qui concerne l' « effort » fiscal demandé aux Blainvillois , notre commission de finances a pris en compte la hausse de la part de l'État qui s'élève à 7,1% cette année et la perte du pouvoir d'achat de nos concitoyens au travers de l'inflation. Il n'y a pas que pour les collectivités que les temps sont durs !

C'est pour cette raison que nous avons adopté pour cette année un effort limité à 1,77% sur la part communale. Il permet de lever l'impôt raisonnablement sans priver pour autant la collectivité des moyens nécessaires au bon fonctionnement des services. Nous ne manquerons pas de faire un point précis de nos finances avant fin juin avant d'entamer le second semestre 2023.

Ainsi, nous calons nos finances au plus près des réalités des Blainvilloises et des Blainvillois tout en espérant pouvoir maintenir et améliorer l'ensemble des services.

PCAEB
Plan Climat Air Energie Blainville

Olivier Martet,
Maire

03 83 75 70 05
mairie@blainvillesurleau.fr
@VilledeBlainvillesurleau
www.blainvillesurleau.fr
Blainville-sur-leau

Vie municipale

Conseil Municipal du lundi 6 mars, l'essentiel…

Le Conseil municipal a adopté à l'unanimité :

- Les Comptes administratifs 2022.
- L'acquisition d'un bien immobilier, en vente rue de la filature, pour un montant de 90 000€.
- L'adhésion de la commune au Contrat d'objectifs territorial de développement des énergies renouvelables.
- Le versement d'une subvention de 500 euros au Comité Départemental Olympique et Sportif de Meurthe-et-Moselle dans le cadre de la participation d'une classe au programme classes olympiques et 50 euros par élève (soit 250€) pour la participation à un voyage au bénéfice des élèves Blainvillois scolarisés en SEGPA.
- **L'autorisation donnée au maire de se constituer partie civile de la commune dans l'affaire concernant le Comité des fêtes examinée en première instance le 21 mars 2023 et pour laquelle une plainte avait été déposée auprès de Monsieur le Procureur de la République le 14 mars 2022.**

Conseil Municipal du 27 mars, l'essentiel…

Le Conseil municipal a adopté à l'unanimité :

- Les budgets prévisionnels 2023 (3 abstentions).
- L'augmentation de 1,77% des taux des taxes directes locales pour 2023.
- Les demandes de subventions auprès du département pour le projet d'aménagement et de sécurisation de la rue du Rendez-Vous et pour le fonctionnement de la Médiathèque.
- La présentation du dossier de candidature au label «Communes et villes sportives» auprès du CROS Grand Est.

Les comptes rendus intégraux des Conseils Municipaux sont consultables sur le site de la commune

www.blainvillesurleau.fr

Rubrique « En 1 clic» en haut à gauche de l'écran.

Vous pouvez aussi consulter les comptes rendus des Conseil Communautaires sur le site de la CC3M .

Conciliateur de justice

Voici les prochaines permanences
- le mardi 2 mai
- le lundi 19 juin

Il n'y aura pas de permanences en juillet et août.

Prendre rendez-vous en mairie au 03 83 75 70 05.

Cartes d'identité / Passeports

Les rdv pour déposer sa demande de création/renouvellement de sa CNI ou de son passeport se font désormais en ligne directement sur le site de la Mairie.

À cette occasion, les personnes peuvent également effectuer leur pré-demande en ligne sur le site de l'ANTS. Cette opération est proposée par notre logiciel Synbird dont le lien est présent sur notre site, juste avant les Actualités.

Cérémonies patriotiques

Lundi 8 mai

78 ème anniversaire de la victoire sur le nazisme

11h15 : Monument aux morts de Blainville avec la participation des élèves de CM de l'école J. Ferry

11h35 : Stèle du Souvenir / Rond point des tuileries

11h50 : Monument aux morts de Damelevières

À l'issue des cérémonies, vin d'honneur à Damelevières.

Plan Climat Air Énergie pour Blainville

Voilà quelque temps que nous vous parlons du Plan Climat pour Blainville.

Il doit nous permettre de nous fixer des objectifs ambitieux et réalisables pour un avenir proche mais aussi à long terme pour notre cité et notre territoire. Comme pour chacun de nos grands projets, notre méthode de travail sera participative. Quelques citoyens motivés, engagés ou experts se sont déjà portés volontaires pour participer aux différents groupes de travail.

Avant de vous proposer de participer à notre première réunion publique sur ce sujet, nous tenons à vous présenter les 8 thématiques sur lesquelles nous allons travailler et, ainsi, vous livrer nos premières pistes de réflexion.

- **Habitat et Aménagement du territoire**
  Comment améliorer notre cadre de vie et les performances énergétiques de nos bâtiments et installations ? Comment limiter l'artificialisation des sols ?
- **Mobilités**
  Comment limiter nos besoins en déplacement et quels moyens sont nécessaires pour prendre les modes de déplacements les plus respectueux de notre environnement ?
- **Eau**
  Comment diminuer notre consommation d'eau potable en améliorant nos installations et en adaptant nos besoins à l'évolution climatique ?
- **Écoresponsabilité**
  Comment mettre en avant et partager les bonnes pratiques? Comment mesurer l' évolution de nos comportements et encourager les initiatives ?
- **Déchets**
  Comment diminuer notre production de déchets en améliorant notre consommation ? Comment améliorer leurs recyclages ?
- **Économie**
  Comment connaître et faire connaître tous les processus d'aides aux particuliers et aux entrepreneurs pour limiter l'impact de leurs activités sur l'environnement?

  Comment limiter l'impact de nos activités sur l'artificialisation des sols ?
- **Agriculture et forêt**

  Comment prendre en compte notre patrimoine végétal et naturel, le préserver et l'améliorer durablement ?
- **Énergies renouvelables**
  Comment inciter à la production d'énergies renouvelables et à l'autoconsommation? Comment connaître et faire connaître les équipements déjà existants et les dispositifs d'aide à l'équipement?

Voici les huit thèmes principaux qui vont nous permettre de commencer à travailler sur ce premier état des lieux. Il nous permettra, ensuite, de planifier des actions concrètes pour l'avenir de notre cité.

Venez nous rejoindre pour apporter vos compétences et vos éléments de réflexion à notre Plan Climat pour Blainville.

Évelyne Sassetti
Adjointe en charge de la communication et des liens avec le commerce et l'artisanat

finances

Bilan 2022

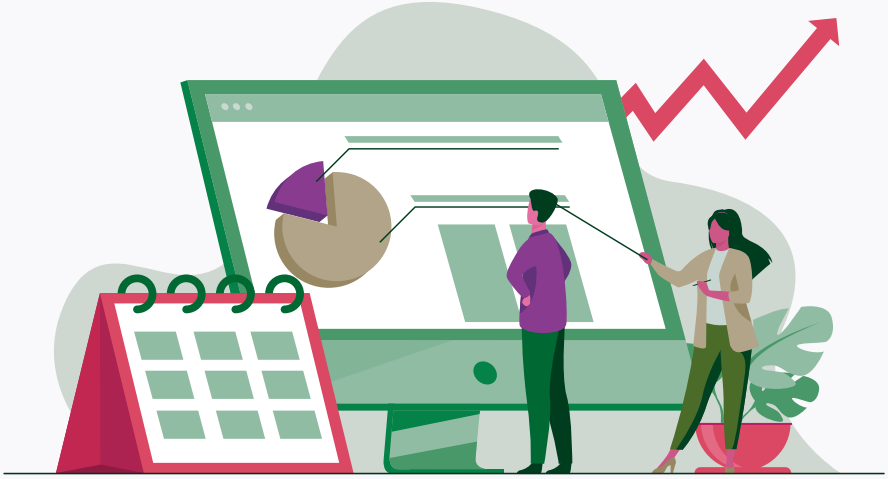

L'année 2022 a été une année délicate et incertaine compte tenu des spéculations financières de l'énergie. Celles-ci ont fait monter en flèche les coûts du gaz et de l'électricité.

Venus tardivement, les montants d' aides de l'Etat et des dégrèvements possibles en matière d'énergie, des remboursements d'assurances ainsi que le maintien inespéré du FPIC (Fonds de Péréquation des ressources Communales et Intercommunales) nous ont permis de finaliser l'année avec un solde positif.

L'année 2022 a permis la réalisation des plateformes de stationnement du square Martin et du Rampeux, la sécurisation de la traversée de route de la rue Pierre Sémard, la réalisation du plan de circulation rue de la filature, rue du château et avenue le Nid-Joliot Curie ainsi que la réfection des peintures de l'intérieur de l'église.

Prévu et à réaliser sur 2023, la toiture de l'église (réalisé en mars de cette année) et la prochaine végétalisation du cimetière.

Endettement

En 2023, le capital restant dû au 1er janvier est de 2 062 K€, bien en deçà du niveau d'endettement atteint en 2013 et 2014 avec près de 3 800 K€ d'encours.

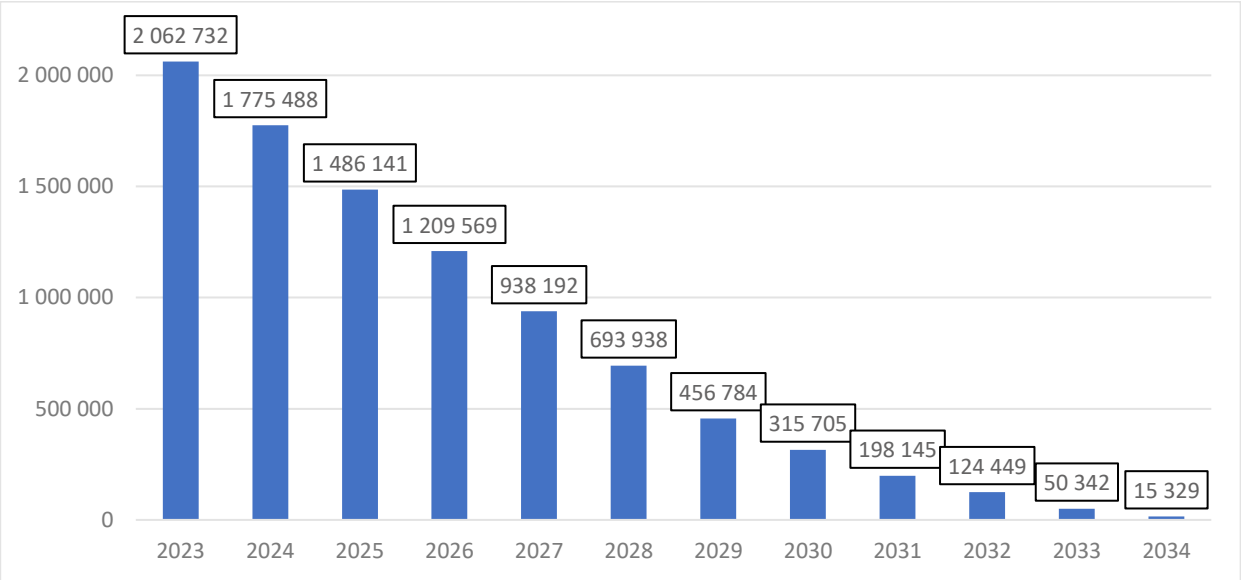

Tab : Encours de la dette au 1er janvier 2023 (en euros)

Dépenses de fonctionnement 2022

Pour 2023

Malgré les bons résultats de 2022, il va nous falloir, comme l'an dernier, rester très vigilant pour l'année 2023. En effet, comme pour l'ensemble des contribuables, les dépenses énergétiques vont encore augmenter et nous n'avons pas la certitude du maintien des aides de l'état.

Malgré ces hausses de l'énergie qui impactent notre budget, nous n'avons pas souhaité vous demander un nouvel effort financier trop important pour 2023 connaissant les difficultés actuelles des ménages en matière de pouvoir d'achat. Nous avons limité la hausse des taux fonciers pour la part communale au quart de l'inflation soit 1.77% alors que de nombreuses collectivités ont été contraintes à une augmentation de près de 7%.

L'année 2023 sera, une fois encore, une année de restrictions des dépenses et de recherche d'économies. Les investissements seront donc eux aussi limités.

Néanmoins, nous renouvelons l'opération J'ai un projet pour Blainville pour laquelle une enveloppe budgétaire est prévue vous permettant d'apporter vos idées et de participer à la vie de la commune.

INVESTISSEMENTS PRIORITAIRES

- Travaux aménagement et de sécurisation de la rue du rendez-vous
- Isolation toiture école Jean Jaurès
- Remplacement chaudière de la poste
- Installation de nouvelles cavurnes pour le cimetière
- Acquisition d'un bâtiment historique pour préserver le patrimoine de la ville.

Hervé LAHEURTE
Adjoint en charge de l'administration générale et des finances

Sécurité/Cadre de vie & Environnement

La végétalisation du cimetière

Les travaux de végétalisation du cimetière commenceront, sauf retard, mi-juin. Projet ambitieux et de taille, celui-ci va être mené du début à la fin par l'entreprise Baradel qui maîtrise la technique depuis plus de 15 ans. Les deux mois d'été verront le cimetière se vider de ses cailloux et graviers et faire place à un mélange fertile propice au semis végétal en septembre.

L'objectif est double. D'une part, embellir le lieu qui de par sa longitudinalité est déjà austère. Pour compléter l'engazonnement, des arbres viendront s'ajouter pour de futurs points d'ombre. D'autre part, faciliter l'entretien du cimetière. À l'heure où nous n'utilisons plus depuis longtemps de produits phytosanitaires, le désherbage de cet espace était comme le rocher de Sisyphe, interminable.

La démarche n'est pas anodine, elle fait partie du vaste plan Climat dans lequel élus et citoyens vont pouvoir s'impliquer dans les mois et années à venir.

Nettoyage citoyen

Un grand merci à toutes les personnes et associations qui se sont impliquées le 1er avril dernier, malgré une météo exécrable, dans le nettoyage de la ville.

Cette année encore, une multitude de déchets de tous ordres ont été découverts dans nos espaces naturels !

L'été arrive, respectons la nature lors de nos promenades

La Nature reprend ses droits et nous aurons tous plaisir à aller nous promener sur nos sentiers, voire pique-niquer au bord d'un chemin. Alors, merci de respecter le travail de nettoyage accompli et n'oublions pas nos devoirs d'humains envers la Nature : quand on se promène, on prévoit toujours un sac afin de garder nos déchets !

Frédéric Vautrin
Adjoint en charge de l'environnement, du cadre de vie et de la sécurité

Action sociale/Solidarité

Don du sang

La prochaine collecte de dons du sang aura lieu
le mercredi 14 juin de 16h à 19h30 à la MFC.

VENEZ NOMBREUX !

La fréquentation est en baisse sur notre secteur alors que les besoins augmentent.

Art floral

Les prochains ateliers ART FLORAL auront lieu à 20h, Salle CABU :

Jeudi 4 mai 20h
Jeudi 1er Juin 20h
Inscription au CCAS : 03.83.75.50.32
ou ccas@blainvillesurleau.fr

Permanence aides aux départs en centre de vacances

Une Permanence est organisée le 24 mai de 16h à 18h.
Pour tous renseignements ou inscriptions, contactez le CCAS au 03 83 75 50 32

Sortie Famille

Sortie famille à Fraispertuis le samedi 15 juillet

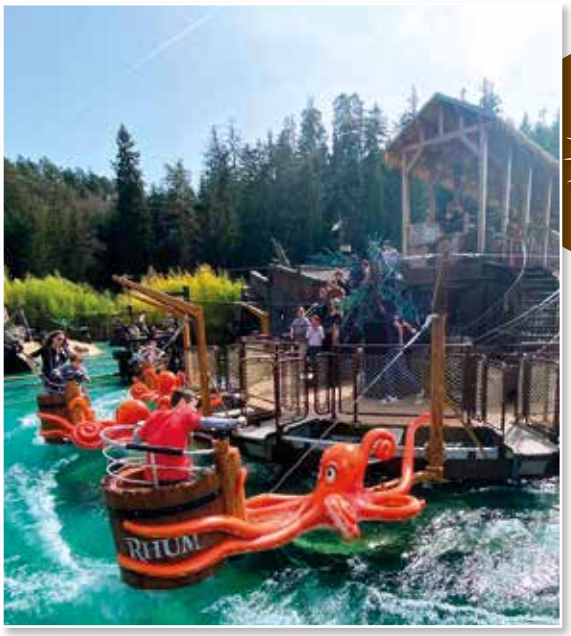

CCAS/Mairie de Blainville
Ouverture au public
Mardi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
Mercredi de 08h00 à 12h30
Jeudi de 08h00 à 12h30
Contacts, infos, inscriptions :
03.83.75.50.32 ou
ccas@blainvillesurleau.fr

Du côté des aînés

Repas annuel

Le 4 mars 2023, ce sont 150 personnes qui ont répondu à l'invitation de la commune et du CCAS à l'occasion du repas des aînés. Cette journée permet de partager un bon repas préparé par un traiteur local, c'est un vrai moment d'échanges et de convivialité.

Comme chaque année, le service a été effectué par les élus, les jeunes du Conseil Municipal des Jeunes et des bénévoles dévoués.

L'animation a été assurée par un orchestre de la région qui s'est chargé de mettre une ambiance nouvelle, particulièrement appréciée, et de permettre à chacun d'évoluer sur la piste de danse.

Madame GEROME, doyenne du jour et Monsieur SHILI, doyen, ont été mis à l'honneur et ont reçu un panier garni. Les 150 autres personnes présentes ont, quant à elles, reçu soit un bouquet de fleurs, soit des chocolats.

À l'année prochaine !!!

Sortie culturelle aux Sources d'Hercule

Le 12 Avril dernier, une quinzaine d'enfants de Macaron et Brimbelle, encadrés par leurs animatrices, ont accompagné un petit groupe d'aînés de la commune dans le cadre d'un échange intergénérationnel.

Cette sortie vers Deneuvre , organisée par le CCAS, a permis la visite du Musée des Sources dédié à Hercule. Ce site tout proche de chez nous, souvent méconnu, montre des vestiges de l'époque romaine pour la plupart et unique en Europe. Enfants et adultes ont montré un vif intérêt aux explications dispensées par le guide, tous ont été enchantés de cette découverte.

Voyage à Abreschviller

Cette année, nos aînés prendront la direction de la forêt vosgienne le Mercredi 14 juin pour une promenade en petit train et un bon repas dans une auberge.

Inscriptions au CCAS en mairie.

William SAUVANET-ARCHENT
Adjoint en charge de l'action sociale

Tranches de vie à Macaron cet hiver

Inscriptions au Périscolaire
Rentrée Scolaire septembre 2023

Les dossiers d'inscriptions périscolaires 2023-2024 seront distribués à l'ensemble des enfants via les écoles ou à retirer dans les accueils Macaron ou Brimbelle pour les nouveaux élèves.

Le dossier est à compléter obligatoirement pour tous les élèves de maternelle. Aucun dossier incomplet ne sera accepté.

Le dossier complet est à rendre en main propre aux directions des accueils Macaron et Brimbelle sur rendez-vous entre le 1er et le 30 juin 2023, ou lors des permanences organisées chaque mercredi de juin à Macaron de 9h30 à 11h30, et de 14h30 à 17h30.

Chantier d'été Loisirs Jeunes

Inscriptions en mairie ou sur
le site mairie-blainvillesurleau.fr
Date limite des candidatures le vendredi 23 juin.

Éducation et jeunesse

À la ludothèque

Le Repaire des Castors a rencontré un franc succès lors de sa soirée Unlock de la St Patrick avec pas moins de vingt participants.

Après leur visite au musée retraçant l'histoire du « masque de fer », ils ont fait escale dans « la maison hantée sur la colline », pour ensuite se réfugier au cirque Diosen pour assister au spectacle « The noside show » avant de s'endormir et vivre « la nuit des croque-mitaines ».

La ludothèque continue a accueillir les groupes de scolaire les jeudis matin pour vivre de joyeux moments ludique autour d'une sélection spéciale.

Dans le cadre du RAJ (Réseau d'Acteurs Jeunesse), elle a aussi accueilli une formation : « **Adolescents : mieux les comprendre** », encadrée par Emilie Guichard psychologue, pour une vingtaine de personnes.

À venir

Les beaux jours arrivent et avec eux des jeux en extérieur, des sessions **de casque VR, une animation raconte-tapis pour les Mini-Castors, une soirée belote, un tournoi Mario Kart ou encore une soirée blind test** pour célébrer la fête de la musique.

L'événement à ne pas manquer se déroulera le 06 mai pour une journée Star Wars.

Nos mascottes vous emmèneront au travers d'une galaxie où vous ferez escale sur différentes planètes. Au cours de cette journée vous aurez la visite des certains personnages emblématiques de cet univers ...

Comme chaque année vous pourrez nous retrouver à la Fête du jeu qui aura lieu le Samedi 1er juillet sur le parvis médiathèque/ludothèque, ainsi que dans nos locaux.

LA LUDOTHÈQUE REPAIRE DES CASTORS
Afin de suivre au mieux notre actualité, retrouvez-nous sur : Facebook, Instagram, Snapchat, TikTok et nouvellement Discord.

1 ter, rue du Presbytère
06 62 77 49 61
ludotheque@blainvillesurleau.fr

Nadia DORE
Adjointe en charge de l'éducation et de la jeunesse

Tribunes

GROUPE MAJORITAIRE « BLAINVILLEZ-VOUS »

A propos du Comité des Fêtes

Le temps de vous donner des explications est enfin arrivé puisqu'au terme d'une instruction judiciaire de plus d'un an, le 21 mars 2023 a comparu, devant le tribunal, la trésorière de l'association du Comité des fêtes de Blainville. Cette audience s'est déroulée dans le cadre d'une comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité.

Le jugement a permis de reconnaître la culpabilité de cette personne pour des fonds détournés de mars 2016 à mars 2022 en chèques et en espèces pour un montant estimé entre 110 000 et 132 000€. Il a permis également la recevabilité de la constitution de partie civile pour la commune de Blainville et de qualifier le délit d'abus de confiance.

Historique

Afin de nous assurer du bon fonctionnement et de la bonne utilisation des subventions allouées aux 3 associations les plus importantes, nous avons opéré, en 2021, à leur audit financier. Celui-ci n'a posé aucune difficulté à l'ACBD OMNISPORT et l'AMFC qui ont présenté des comptes équilibrés et sincères.

Pour ce qui est de l'association du Comité des Fêtes de Blainville nous n'avons pas réussi à obtenir cet audit. Nous avons dû mandater un expert financier et commissaire aux comptes afin d'obtenir les informations comptables. Ce n'est qu'au bout de plusieurs mois d'efforts que nous sommes parvenus à récupérer l'ensemble des extraits de comptes et leurs justificatifs. Le rapport d'expertise a mis en évidence 60 322€ de sortie en liquide non justifiés, des retraits du compte CCP de l'association vers le compte personnel de la trésorière et 86 chèques sans pièce comptable attachée pour un montant de 72 545€. Soit un total de 132 867€ non justifiés.

Nous avons alors porté plainte le 14 mars 2022 directement auprès du Procureur de la République. La ville de Blainville sur l'eau a pu aussitôt être reconnue en qualité de victime puisque c'est elle qui assurait entièrement les subventions de cette association loi 1901.

État actuel

Nous portons à votre connaissance que cette personne a été reconnue coupable des faits. Elle est condamnée à 6 mois de prison avec sursis et à un sursis probatoire de deux ans. Par ailleurs, elle doit se soumettre aux mesures de contrôle judicaire et doit passer devant la chambre des intérêts civils le 5 juin prochain qui fixera l'indemnisation à la collectivité. Nous allons maintenant, par l'intermédiaire de l'avocat qui représente les intérêts de la ville, désigner un administrateur ad hoc. Il s'agira pour lui de gérer les factures impayées de l'association et de trouver les moyens de récupérer les sommes détournées. La totalité du bureau de cette association ayant présenté sa démission, il appartient désormais au Maire, en qualité de membre de droit, de gérer la suite des tâches à mener.

Cette situation est exceptionnelle tant dans sa forme et que dans l'ampleur des détournements de fonds. Elle met en évidence des Assemblées Générales avec des rapports financiers falsifiés qui permettent de se questionner légitimement sur le niveau de connaissance des faits par d'autres membres de l'exécutif de cette association.

Ayons surtout une pensée pour toutes les petites mains bénévoles qui ont œuvré, sans compter leur énergie et leur temps précieux, pour cette association.

Nous tenons à vous dire, qu'en aucun cas , cette douloureuse affaire ne doit remettre en cause la sincérité des bénévoles qui assurent la gestion de la centaine d'autres associations de notre territoire.

GROUPE « POUR BLAINVILLE, TOUJOURS EN ACTION »

Groupe Blainville toujours en action

Malgré notre intervention dans notre dernière tribune, où nous faisions référence au RI voté en début de mandat, notre délai de présentation a été une nouvelle raccourci… nous limitant une fois encore dans nos réflexions, commissions et conseil se déroulant quelques jours aprèsla date butoir.

C'est pourquoi les observations que nous porterons seront peut-être obsolètes à la date de parution de cette tribune.

Communication acte 2 : il nous parait quelque peu dommageable de ne pas avoir un site officiel actualisé de la commune surtout pour les citoyens qui suivent l'actualité communale. Ainsi, on peut déplorer plusieurs rubriques non à jour, telles que celles qui concernent le conseil municipal (dernière info :celui du 13 décembre 2022 !), l'organigramme, les marchés publics(à croire qu'il n'y en a pas eu depuis septembre 2022), arrêtés et chasses (planning de 2021 !) etc. La communication doit être faite sur des vecteurs officiels (site -affichages légaux–panneaux) et ne doit pas se restreindre à utiliser les réseaux sociaux, où l'on sait que tout peut y être diffusé…

Législation : il nous tenait à intervenir sur le remplacement récent d'une conseillère communautaire du groupe de Blainville sur l'eau. En effet, à la lecture du dernier mensuel de l'Association des Maires, où il est rappelé l'article L273-10, alinéa 1 du code électoral sur le remplacement d'un conseiller communautaire démissionnaire : « il doit être fait appel au suivant de la liste communautaire qui doit être du même sexe, élu conseiller municipal et appartenant à la liste communautaire correspondante sur laquelle le conseiller démissionnaire a été élu ».Fort est de constater qu'une autre personne se devait de prendre ce mandat…Le chef de fil en a décidé autrement certainement ; il en a fait de même pour le replacement de l'adjointe démissionnaire.

Pour conclure cette tribune : si la sécurité routière et la quiétude de nos concitoyens sont également pour nous des sujets importants, il nous est désagréable de voir stigmatiser lors de réunions publiques ou de conseil municipal les habitants de certainsquartiersde notre commune. Nous pensons qu'il s'agit d'un problème plus général.

Blainville le 03/04/2023

Pour les élus de Blainville Toujours en Action : Christian PILLER, Marc MEYER, Véronique DEBESSAT, Bertrand DANIEL. Facebook : Blainville toujours en action.

GROUPE « BLAINVILLE, UNE AUTRE LISTE POUR 2020 »

Bonjour, dans un contexte d'inflation, toutes les collectivités sont obligées d' augmenter les taxes directes locales et notamment la taxe foncière. Pour notre commune, le conseil municipal a voté une augmentation raisonnable et raisonnée de 1,77%.

Francis Lardin

Textes fidèlement reproduits à partir de celui fourni par chaque groupe, seule la police d'écriture a été modifiée dans un souci de lisibilité.

Vie associative

L'Aïkido une discipline ouverte à tous

L'AÏKIDO est une discipline martiale créée dans les années 30 au Japon par Maître Morihei UESHIBA qui fut inspiré par les meilleurs maîtres d'arts martiaux de l'époque.

L'AÏKIDO est à la fois un art de vivre, une philosophie et une technique de combat efficace, sans violence et sans compétition. Il se pratique à mains nues et avec les armes.

Le club CABD d'Aïkido de Blainville-Damelevières a été créé en 1996 et propose des cours aux enfants à partir de 6 ans ainsi qu'aux adultes. Il est affilié à la FFAB, Fédération Française d'Aïkido et de Budo. Récemment, une session de Self-Défense s'est ouverte au sein du club. Elle regroupe un jeune groupe de pratiquants, qui se retrouve depuis 3 ans maintenant, 2 fois par mois les dimanches matin. Les cours de Self-Défense proposent une approche ludique des techniques de défense en cas d'agressions. Cette pratique est ouverte à tous et à toutes dès 16 ans.

Le club compte actuellement 25 enfants inscrits, 15 adultes en Aïkido et 15 personnes en Self-Défense.

PROCHAINES ÉCHÉANCES POUR LE CLUB

• Passages de grades :

En juin 2023, le club emmènera deux pratiquants au passage de SHODAN (ceinture noire 1ère DAN). Ce passage ne se déroulera pas au sein du club de Blainville -Damelevières, mais devant un jury régional. Nous leur souhaitons une bonne réussite à tous les deux. Ces passages importants sont des moments particuliers pour le club. Ils permettent à la fois de valoriser et reconnaître le travail effectué durant de nombreuses années d'entraînement et permettent également d'assurer la continuité dans la transmission de cette pratique.

• Organisation du gala des Arts martiaux du 13 mai 2023

Depuis plusieurs années, le club d'Aikido organise son traditionnel « Gala des Arts Martiaux ». Cette manifestation enregistre toujours un énorme succès. Il permet de présenter les clubs locaux d'arts martiaux afin de faire connaître ces différentes disciplines parfois peu connues. Cette année, le groupe des enfants présentera à nouveau l'évolution de leur travail. Cette manifestation se déroulera cette année à la MFC de Blainville sur l'eau.

Venez nombreux !!!!

En dehors de la pratique de son art, le club participe régulièrement à la vie associative des deux communes lors des manifestations municipales. Ils sont également à la disposition de toute association ou groupe de jeunes souhaitant découvrir la pratique de l'aïkido.

ENTRAÎNEMENTS

Cours enfants :
mardi et jeudi de 18h à 19h encadrés par M. Frédéric BORDY, 2èmeDan et Brevet Fédéral.

Cours adultes :
mardi et jeudi de 19h00 à 21h00 encadrés par M. Frédéric NOEL, 2ème Dan et Brevet Fédéral.

Cours de self- défense :
dimanche de 10h00 à 12h00 animés par Eric NOEL et Frédéric NOEL

Lieu : dojo de la salle Léo Lagrange à Blainville sur l'eau.

Pour tout contact et renseignements :

M. Frédéric Noel : **07 67 00 18 48.** Vous pouvez les retrouver également sur Facebook : **Club d'Aikido de Blainville-Damelevieres.** N'hésitez pas à venir découvrir cette pratique sportive en les rejoignant sur le tatami pour quelques séances d'essai. Le club ouvert à tous.

Michel GUTH
Conseiller municipal délégué à l'appui au tissu associatif

Sport & Vie associative

Ville Active & Sportive

Venez découvrir la Meurthe et ses rives sous un nouvel angle

UNE MISE EN LUMIÈRE ORIGINALE ET NOVATRICE.

Amateurs de découverte et d'authenticité, le club de canoë-kayak de Blainville- Damelevières vous propose d'utiliser un transport vert pour découvrir ces lieux, à deux pas de chez vous et pourtant méconnus, uniques et totalement préservés.

En partenariat avec l'association l'Entre 2 eaux, le concours de la CC3M et du fond leader européen, des panneaux pédagogiques seront mis en place tout au long de l'itinéraire valorisant la faune et la flore ainsi que quelques sites et monuments du patrimoine historique local.

Afin de vous faire profiter pleinement de votre ballade, le club a réalisé des investissements pour augmenter sa capacité d'accueil en s'équipant de toutes nouvelles embarcations insubmersibles permettant de vivre en toute sécurité ces moments de détente et de découverte.

Le parcours sera accessible à tous, petits et grands. N'hésitez pas à les contacter pour tous renseignements. La saison de location touristique débute le 1er mai pour se terminer fin septembre.

Le club propose également des licences annuelles qui vous donnent accès aux cours tous les samedis de 9h30 à 11h30 afin de vous initier ou de vous perfectionner dans les sports de pagaies.

Pour réserver une expérience au fil de la Meurthe:
Contact: 06.34.84.86.99 ou ckblainvillesurleau@outlook.fr

Les 20 et 21 mai prochains, l'association « Les baskets solidaires » organise sa quatrième édition des « 24 heures de la solidarité » sur le site de l'Entre 2 eaux, situé à Blainville sur l'eau. De nombreux coureurs prendront du plaisir à courir pendant 24 heures sur un magnifique parcours de 1500 mètres.

Le but de cette manifestation sportive est de **récolter des dons auprès de nombreux partenaires locaux pour construire des projets solidaires et aider des personnes en situation de fragilité.** Lors de la troisième édition, en 2022, les dons avaient permis d'offrir une sortie au Cirque Arlette Gruss à des personnes en situation de handicap (ASHJA) et de financer la construction de deux toilettes sèches pour le site de l' Entre 2 eaux.

Pour cette quatrième édition 2023, les dons récoltés auprès de nos chers partenaires serviront à **financer des projets éducatifs pour la jeunesse de Blainville et Damelevières et également à soutenir la recherche médicale contre le cancer en partenariat avec le service hématologie du CHU de Brabois.**

La manifestation connaît un succès grandissant et affiche encore complet cette année avec la présence d'une vingtaine d'équipes en relais et une trentaine de coureurs qui vont éprouver la course en individuel durant 24 heures.

Pour que la fête soit encore plus belle, comme chaque année, nous invitons tous les passionnés (es) de course à pied à venir courir 1 heure ou plus afin de partager ce moment festif et solidaire. Votre présence permettra également d'apporter un grand soutien aux coureurs qui vont braver le défi de courir 24 heures non-stop. Le record de 179 km détenu depuis l'année dernière par Damien Sisternino, adhèrent des Baskets solidaires , sera-t-il battu cette année ?

Nous vous attendons également nombreux en tant que spectateurs pour soutenir tous ces coureurs de l'extrême et profiter de la petite restauration et de la buvette ouvertes durant cette manifestation.

Michael LEMOINE
Adjoint en charge du développement sportif de la ville et de la logistique des manifestations municipales

Culture & Animations

À la chasse aux œufs

Sous un soleil radieux, les enfants et leurs parents se sont rendus le dimanche de Pâques sur le site de l'Entre deux eaux. **Les cloches, aidées par le lapin de Pâques avaient caché une grande quantité d'œufs factices. Deux œufs «bizarres» et deux petits lapins s'étaient égarés...**

Tous ont été découverts et échangés contre des chocolats et les «intrus» ont donné droit à des œufs géants parmi lesquels se trouvaient **4 œufs offerts par la boulangerie Olry.**

Merci à tous les participants à la chasse et aux bénévoles qui ont contribué à son succès.

À la Médiathèque

SALON DU LIVRE EDITION 2

Le Salon du Livre a battu son record de fréquentation le dimanche 2 avril à la Maison des Fêtes et de la Culture, après plusieurs mois de travail et d'organisation par les agents de la Médiathèque l'Eau Vive.

De nombreux visiteurs se sont empressés de venir à la rencontre des auteurs, tels que, **Gilles LAPORTE, Frédérique VOLOT, Guy LEJAILLE, Jacky VAUTRIN et bien d'autres... Les ateliers de dessins fantasy, manga et calligraphie à destination des familles ont affiché complet.** Les dessinateurs en herbe sont repartis avec leur création.

Merci à la classe théâtre ados de l'école de musique (EMEA)
Merci à tous les auteurs et bénévoles pour leur participation, ravis de l'accueil chaleureux qui leur a été réservé!

Un beau succès ! 100% de réussite !
Rendez-vous en avril 2025 pour la 3ème édition !

ATELIERS SCOLAIRES

Comme chaque année, la Médiathèque propose aux écoles élémentaires et maternelles de Blainville-Sur-L'Eau des ateliers autour de **thèmes variés tels que l'astronomie, l'écologie, le recyclage, l'environnement, le cinéma...**

Trois classes élémentaires et deux classes maternelles ont déjà bénéficié d'animations sur le thème du Printemps.

D'autres classes viendront prochainement et ce jusqu'à la fin de l'année scolaire pour profiter de ces activités.

PROCHAINS RENDEZ-VOUS
MUSICÂLINE
Mardi 30 mai de 10h00 à 11h00
au LAPE (Lieu d'Accueil Enfants-Parents)

À l'École de Musique et de Théâtre

La classe théâtre des adultes a donné son premier café-théâtre le 10 mars dernier. Le succès fut au rendez-vous, avec rire et bonne humeur ! Une réelle création des comédiens et de leur professeur Léni Gueusquin qui a enchanté le public.

PORTES OUVERTES DU 22 AU 27 MAI.

Les enseignants vous accueilleront afin de présenter les différentes activités. Vous pourrez tester les instruments, assister aux divers ateliers.

LUNDI 22 MAI de 18h à 19h : trompette, cor, trombone, tuba, formation musicale

MARDI 23 MAI de 18h à 20h : chant, chorale adultes.
De 17h à 18h : flûte traversière.
De 18h à 19h : piano.

MERCREDI 24 MAI de 14h à 14h30 : guitare électrique, guitare basse.

De 14h à 15h : chorale enfants, ados.
De 15h15 à 16h30 : atelier percussions, batterie.
De 18h à 20h : atelier musiques actuelles.

JEUDI 25 MAI de 16h30 à 17h30 : initiation pour les 6-7-8 ans.
De 17h30 à 18h15 : éveil pour les 5-6 ans.

VENDREDI 26 MAI de 16h30 à 17h30 : guitare, violon.
De 18h à 19h : orchestre.
De 17h à 18h : théâtre enfants.
De 18h30 à 19h30 : théâtre ados. De 20h à 21h théâtre adultes.

SAMEDI 27 MAI de 10h30 à 11h30 : ensemble de guitare

PROCHAINS RENDEZ-VOUS
Nous retrouverons les adultes le samedi 10 juin à 20h30, à la MFC dans une nouvelle production humoristique, pour tous les publics. Quant aux jeunes comédiens, enfants et ados, vous pourrez les applaudir à l'Entre deux Eaux le samedi 17 juin à 15h30.

Agenda

6, 7 et 8 mai
FOIRE DE PRINTEMPS - *rue de la filature*

13 mai
GALA DES ARTS MARTIAUX - *à la MFC / 13h30-18h*

20 et 21 mai
24H DE LA SOLIDARITÉ - *à l'Entre Deux Eaux*

21 mai
À VOS BASKETS

3 juin
FÊTE DU VÉLO - *rue de la Filature*

10 juin
THÉÂTRE ADULTE - *MFC à 20h30*
FESTIVAL LA GRANGE BAZAR - *à la carrière à partir de 14h*
FEUX D'ARTIFICE ET FEUX DU SOLSTICE - *à la carrière*

25 juin
MARCHE GOURMANDE - *partenariat avec La passerelle*

21 juin
FÊTE DE LA MUSIQUE - *MFC à partir de 18h*

1er juillet
FÊTE DU JEU - *parvis de la Ludothèque à partir de 14h*

INFORMATIONS ET CONTACTS

MÉDIATHÈQUE
1ter rue du Presbytère
03 83 75 96 89
mediathequeleauvive@blainvillesurleau.fr
Site : www.mediathequeblainville.fr
Page Facebook
Mediathèque-lEau-Vive-Blainville-sur-lEau

EMEA
MFC - rue de l'étang
06 44 29 96 91
emea@blainvillesurleau.fr

Nadine GALLOIS
Adjointe en charge de la culture et des animations

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE • Directeur de la publication : Olivier MARTET • Comité de rédaction : Evelyne Sassetti - Hervé Laheurte – Frédéric Vautrin
Nadia Doré – William Sauvanet-Archent – Nadine Gallois – Paul Brandmeyer – Monique Petitdemange – Michel Guth – Michaël Lemoine
Tél. 03 83 75 70 05 • Fax 03 83 75 94 33 • Courriel : mairie@blainvillesurleau.fr • Site internet : www.blainvillesurleau.fr
Impression et mise en page : Lorraine Graphic Imprimerie - Dombasle-sur-Meurthe • Tirage 2100 exemplaires - Imprimé sur papier recyclé.